

1° Il est question de *viande* et de *poisson* : ces expressions doivent être prises strictement, et la Sacrée Pénitencerie a déclaré, le 28 février 1825, que l'on pouvait manger dans le même repas des potages ou des légumes préparés au jus de viande et des poissons.

2° *Dans le même repas* : il n'est donc pas défendu de manger de la viande à un repas et du poisson à l'autre.

3° *A tous les fidèles* : la défense s'impose non seulement aux personnes astreintes au jeûne, mais à tous les fidèles qui, pour un motif ou un autre, profitent de la dispense de l'abstinence, même aux enfants après sept ans et aux malades, comme l'ont déclaré la Sacrée Pénitencerie le 8 janvier 1834, et le Saint-Office le 22 juin 1875.

4° *Aux jours de jeûne de toute l'année* : cette défense ne s'impose qu'aux jours de jeûne, mais non aux jours d'abstinence. Par conséquent, celui qui est dispensé de l'abstinence un vendredi ordinaire, peut manger de la viande et du poisson dans le même repas (Sacrée Pénitencerie, le 15 février 1834). Il s'agit des jours de jeûne de toute l'année, et même des jeûnes qui seraient imposés par une loi particulière, comme il résulte d'une réponse de la Sacrée Pénitencerie du 13 février 1834.

La confession

Il ne manque pas de Protestants qui regrettent l'abolition de la confession par le Protestantisme. C'est, du moins, l'aveu que fait le journal des Pasteurs protestants d'Allemagne, le *Reichsbot* :

“Ce dont notre Eglise a besoin comme du pain quotidien, c'est la restauration de la confession particulière. Quiconque a derrière lui une longue carrière pastorale sait que notre Eglise est pleine de gens qui ont besoin de se confesser. Il n'y a pas que les assassins et les parjures qui n'achètent la paix de leur conscience qu'au prix de l'aveu de leurs crimes fait aux hommes ; il y a des milliers d'êtres humains que leur passé poursuit comme un noir fantôme. Ils voudraient effacer de leurs larmes et de leur sang la tache qui souille le livre de leur vie ; mais leur conscience reste blessée, leur âme reste malade ; il leur manque,